Strasbourg, le 2 décembre 2018 EPAS(2018)30rev

Accord partiel élargi sur le sport (APES)

12e réunion du Comité de direction de l'APES
(réunion conjointe avec le Comité consultatif de l'APES)

Strasbourg, 14-15 mai 2018
Palais de l'Europe, salle 5

14 mai : 10 heures-12 h 30 ; 14 heures-18 heures
15 mai : 9 heures-12 h 30 ; 14 heures-16 heures

Liste de décisions

Lundi 14 mai (10 heures-12 h 30)
Première partie de la réunion (*à huis clos*)

1. Ouverture de la réunion

M. Zoran Verovnik, président du Comité de direction, ouvre la réunion. La liste complète des participants figure à l'annexe I du présent rapport.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le Comité de direction adopte l'ordre du jour tel qu'il est reproduit à l'annexe II du présent rapport.

3. Informations sur l'adhésion de nouveaux membres à l'APES

Le secrétariat fait savoir au Comité de direction qu'aucune nouvelle demande concrète d'adhésion n'a été reçue. Les discussions avec les autorités d'Espagne, de Turquie, d'Italie et d'Allemagne se poursuivent : l'Espagne a lancé une campagne nationale fondée sur l'initiative « Start to Talk » (Briser le silence), c'est pourquoi la coopération avec le pays est actuellement importante et la question de son adhésion est en cours de discussion ; l'adhésion de la Turquie arrive au terme de la procédure parlementaire nationale et fera l'objet d'une décision ; la coopération avec l'Italie est bonne, mais l'évolution de la situation politique n'a pas permis au parlement de mener le processus de décision à son terme ; l'Allemagne (auparavant réticente à adhérer à l'APES) a tenu des discussions de haut niveau avec la Secrétaire Générale adjointe à la suite d'un récent échange de vues entre le Comité des Ministres et le directeur allemand du sport, Ralf Goebel, et reviendra sur la question en vue d'une adhésion en 2019.

Le président appelle l'ensemble des États membres actuels à mettre à profit toute réunion bilatérale organisée avec des États qui ne sont pas parties à l'Accord pour les encourager à y adhérer (en particulier les gros contributeurs, tels que le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Italie, qui renforceraient sans aucun doute le travail de l'APES).

Concernant l'adhésion au Comité consultatif, le Comité de direction prend note de la décision récente du Comité des Ministres d'accepter les demandes d'adhésion de l'Association européenne du sport universitaire (EUSA) et du Réseau européen d'éducation sportive (ENSE).

Le secrétariat est en contact avec l'Association générale des fédérations internationales de sports (AGFIS, auparavant SportAccord), la Fédération européenne d'athlétisme et la Fédération européenne de handball, qui souhaitent toutes rejoindre le Comité consultatif. Le secrétariat apprécierait que le Comité de direction lui indique quelles ONG ou fédérations du mouvement sportif (en particulier celles qui s'intéressent aux sports d'hiver) pourraient être contactées en vue de leur adhésion.

4. Questions statutaires

4.1 Questions relatives à la composition du Comité consultatif

a. Renouvellement d'adhésion

Le Comité de direction note que cinq organisations demandent le renouvellement de leur adhésion qui expire en 2018 (ENGSO, UEFA, TAFISA Europe, EGLSF et l'Organisation « La Paix par le Sport ») ; il relève également que deux autres organisations dont l'adhésion est sur le point d'expirer (FISU et Rugby Europe) n'ont pas cette fois-ci soumis de demande de renouvellement.

DÉCISION : le Comité de direction approuve le renouvellement de l'adhésion de cinq organisations : ENGSO, UEFA, TAFISA Europe, EGLSF et l'Organisation « La Paix par le Sport ».

4.2 Préparation de la prochaine réunion du Comité statutaire (septembre 2018)

Le Comité de direction prend note de l'exposé du secrétariat (disponible en accès restreint sur le site internet), qui explique les différentes procédures financières et les types de comptes liés au financement de l'APES, ainsi que la manière dont les budgets pourraient être gérés en cas de nouveaux projets exigeant un financement immédiat (voir document EPAS(2018)29).

Le Comité de direction soulève la question de savoir si un compte spécial bien financé pourrait de fait amener les États membres à revenir sur le montant de leurs contributions financières (autrement dit à se demander s'ils ne contribuent pas trop et si les fonds sont utilisés). Le secrétariat réaffirme que le compte spécial est utile pour donner une impulsion supplémentaire à certaines activités que le Comité de direction juge importantes, même s'il n'a pas été beaucoup utilisé jusqu'à présent.

DÉCISION : le Comité de direction
- accepte de transférer jusqu'à 25K € du budget ordinaire de l'APES de 2018 sur le compte spécial de l'Accord ;
- confirme que le montant figurant à la ligne budgétaire 2291 du compte spécial (5 463,19 €) peut être utilisé par le secrétaire exécutif, après consultation préalable du président du Comité de direction, pour faire face à des besoins urgents ou optimiser l'utilisation des liquidités de l'APES ;
- confirme que le montant figurant à la ligne budgétaire 9000 du compte spécial (35 880,65 €) est susceptible d'être alloué à la ligne budgétaire 2291 sur proposition motivée du secrétaire exécutif et décision du Comité de direction de l'APES ou de son Bureau.

5. Élections

Après avoir précisé que le processus est conforme au règlement intérieur, le président donne la parole aux représentantes de la Bulgarie et de la France, qui sont candidates ou représentent un candidat à l'élection.
Le Comité de direction procède à l'élection aux deux fonctions vacantes au sein de son Bureau (régions 1 et 4).

DÉCISION : le Comité de direction élit Mme Delaperrière (France) et Mme Rancheva-Slavkova (Bulgarie) au Bureau du Comité de direction jusqu'à la fin du mandat actuel du Bureau (juin 2019) dont il confirme la composition :
- Zoran Verovnik (Slovénie), président
- Alexey Morozov (Fédération de Russie), vice-président
- Madeleine Delaperrière (France), région 1
- Óskar Þór Ármannsson (Islande), région 2
- Marija Crnković (Croatie), région 3
- Viktoria Racheva-Slavkova (Bulgarie), région 4
- Manana Kavtaradze (Géorgie), État hôte de la prochaine Conférence des ministres

6. Visites d'évaluation (récentes et prévues)

Le Comité de direction note que les visites d'évaluation en Géorgie et en Norvège ont eu lieu du 28 février au 1er mars et les 20 et 21 mars 2018 respectivement ; dans l'attente des rapports, il prend note de la présentation, par le secrétariat, des principales recommandations et conclusions de ces visites.

Le Comité de direction note également que la visite d'évaluation prévue en Islande se tiendra à l'automne 2018, la date précise devant toujours être fixée.

Le secrétariat ajoute que d'autres visites pourraient être organisées en 2019. Bien qu'elles ne représentent pas une charge particulièrement lourde d'un point de vue budgétaire (tant pour l'APES que pour le pays hôte), ces visites sont relativement accaparantes.

Les experts de la Norvège et de la Géorgie confirment que les visites sont utiles et constructives, et rajoutent qu'obtenir l'avis d'un tiers sur les modalités d'amélioration des politiques sportives est une étape importante en termes de stratégie.

DÉCISION : le Comité de direction décide que le secrétariat devrait s'adresser aux États qui ont déjà fait part de leur intérêt pour une visite en 2019, afin de déterminer les dates possibles, et qu'il devrait ensuite lancer un appel général pour 2020.

7. Partenariats

i. Protocoles d'accord (UEFA, FIFA)

Le Comité de direction prend note du contexte dans lequel s'inscrivent ces protocoles d'accord et des informations communiquées par le secrétariat en ce qui concerne leur état d'avancement, en particulier de la signature par le Secrétaire Général, M. Jagland, et le président, M. Čeferin, le 30 mai, à Strasbourg, du protocole d'accord entre le Conseil de l'Europe et l'UEFA. La date de la signature du protocole d'accord avec la FIFA est incertaine.

Le secrétariat réaffirme que les protocoles d'accord sont des documents politiques du Conseil de l'Europe (et pas seulement de l'APES), et qu'ils prévoient des possibilités de coopération sur des questions plus larges que celles de la diversité, de la gouvernance et du « sport pour tous ». Les trois conventions du Conseil de l'Europe relatives au sport sont aussi concernées, tout comme d'autres enjeux liés aux politiques de coopération en matière de lutte contre la corruption (avec le GRECO) et la discrimination (avec l'ECRI).

Étant donné que ce processus a été entièrement géré par le Comité des Ministres (et que les États membres ont donc été consultés par l'intermédiaire du GR-C et des Délégués des Ministres), la diffusion des protocoles d'accord a été restreinte. Cependant, puisque ces protocoles ont été adoptés par le Comité des Ministres le 9 mai dernier seulement, le secrétariat a été autorisé à en distribuer des copies papier au Comité de direction lors de la réunion.

ii. Projet MESGO

En l'absence des représentants du Centre de droit et d'économie du sport de l'Université de Limoges, le Comité de direction prend note des nouvelles informations données par le secrétariat sur le projet MESGO. Il discute du contenu du programme, de la reconnaissance du diplôme et du fait qu'il s'adresse avant tout à d'éventuels étudiants issus d'administrations publiques (le master s'ouvrant par la même occasion aux États membres de l'APES).

Le Comité de direction demande comment cette université a été choisie et comment l'APES devrait réagir si une autre université empruntait la même approche tout en proposant des frais d'inscription moins élevés pour un programme similaire. Il estime qu'il serait utile que le Bureau prépare une stratégie sur la façon dont l'APES pourrait gérer de telles situations, et ainsi éviter que des décisions ne soient prises au cas par cas.

Le président souligne que c'est l'Université de Limoges qui s'est rapprochée de l'APES (elle n'a pas été « choisie ») et que le Bureau a décidé de saisir cette occasion pour en fait un projet pilote. Une période d'évaluation du programme et de son utilité est prévue avant toute éventuelle signature d'un accord sur le projet MESGO. Le président déclare que ce partenariat expérimental n'aura pas d'effet sur le budget et que le Comité de direction sera informé des résultats de cette évaluation avant qu'il ne prenne la moindre décision.

DÉCISION : le Comité de direction prend note du projet pilote concernant MESGO et recommande que le Bureau envisage d'élaborer une stratégie pour pouvoir donner suite à des propositions similaires dans l'avenir.

Lundi 14 mai : 14 heures-18 heures
Seconde partie de la réunion (avec le Comité consultatif)

8. Rapports et actualités

8.1 Rapport oral de Jens Sejer Andersen, président du Comité consultatif, sur les résultats de la réunion plénière tenue le matin

Le Comité de direction prend note du rapport oral qui porte essentiellement sur les résultats des élections au Bureau du Comité consultatif et sur les discussions relatives au mandat du comité.

8.2 Listes de décisions des réunions suivantes

- Réunion plénière du Comité consultatif, Limassol, 9 mai 2017
- Réunion plénière conjointe du Comité de direction et du Comité consultatif de l'APES, Limassol, 9-10 mai 2017
- Conclusions de la conférence marquant le 10e anniversaire de l'APES « Travailler ensemble pour construire et consolider la démocratie, la tolérance et l'inclusion », Limassol, 11 mai 2017
- Bureau du Comité de direction, Paris, 29 septembre 2017
- Table-ronde sur la cartographie des infrastructures sportives, Paris, 2 octobre 2017
- Bureau du Comité de direction, Vienne, 25-26 janvier 2018

Les comités prennent note de ces rapports, sans commentaire.

8.3 Actualités du Conseil de l'Europe

Les comités prennent note du compte rendu oral du secrétariat sur les derniers développements au sein du Conseil de l'Europe, y compris les situations politique et budgétaire (Turquie et Fédération de Russie par exemple) ; les membres du secrétariat en charge des trois conventions relatives au sport font le point sur leurs activités respectives. Le secrétaire exécutif en profite pour présenter les comités à chaque membre de l'équipe de l'APES présent.

9. Conférences des ministres responsables du Sport

9.1 Suivi de la 14e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables du Sport, Budapest, 29 novembre 2016

Les comités prennent note des dernières mesures prises pour mettre en œuvre les résolutions de la Conférence de Budapest ; ils relèvent que la grande majorité des activités sont à un stade bien avancé, quand elles ne sont pas terminées.

9.2 15e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables du Sport, Tbilissi, Géorgie, 16 octobre 2018

a) Programme des 3 jours de réunion (15, 16, 17 octobre)

b) Projets de résolutions

Les comités prennent note de la présentation, par le secrétariat, de la structure des trois jours de réunion à Tbilissi et du contenu des projets de résolutions.

Le président invite les participants à formuler des commentaires et à poser des questions, et indique qu'il est possible de formuler des commentaires par écrit sur les résolutions jusqu'à la fin du mois de mai ; d'autres consultations pourraient également être organisées, si nécessaire, jusqu'à la fin du mois d'août.

Le président du Comité consultatif demande s'il serait possible d'organiser une réunion extraordinaire du Comité le 15 octobre, sous réserve qu'une salle de réunion soit disponible. Le secrétariat accepte de clarifier les questions logistiques avec les autorités géorgiennes et d'informer le Comité consultatif en conséquence.

Le représentant de l'Assemblée parlementaire constate avec déception que la résolution n'a pas pris en compte le contenu des textes et des rapports que l'Assemblée a adoptés en janvier.

Plusieurs délégations notent que la résolution sur les questions de corruption décrit dans le détail le Partenariat international contre la corruption dans le sport (IPACS), mais aborde de façon plus générale d'autres sujets. Le secrétariat prend note de cette remarque et corrigera ce déséquilibre dans le prochain projet en apportant des précisions au texte sur la base des commentaires.

Les comités décident de ne pas renvoyer dans la résolution à une éventuelle convention sur la bonne gouvernance.

Aucun commentaire ne porte sur la résolution sur le sport et les droits de l'homme.

c) Calendrier de préparation

Le secrétariat convient de mettre à jour les projets de résolutions en fonction des commentaires et accepte l'ouverture d'une procédure écrite aux fins d'une consultation plus large incluant les États membres du Conseil de l'Europe qui ne sont pas parties à l'APES.

Les documents de référence n'ont pas besoin d'être adoptés par le Comité de direction ; ils seront donc approuvés par le Bureau avant d'être publiés à la fin de l'été.

d) Aspects organisationnels

Les comités prennent note de la présentation de l'expert géorgien sur les questions organisationnelles et logistiques de la conférence.

9.3 Événement informel de réseautage ministériel (à l'occasion de la Coupe du monde de la FIFA, Moscou, 14 juin 2018)

Le Comité de direction prend note des informations du secrétariat au sujet de l'incertitude qui règne autour de cet événement. Étant donné que les autorités russes ne sont toujours pas en mesure d'inviter les ministres à assister au match d'ouverture, l'APES ne peut intervenir et les inviter à l'événement de réseautage. Les autorités russes sont en contact avec la FIFA afin d'obtenir des billets pour les ministres, et sont convaincues que l'événement aura lieu.

Le Comité de direction note que, si l'événement est confirmé, les discussions porteront essentiellement sur la promotion de la ratification de la Convention de Macolin et sur son entrée en vigueur qui est fondamentale.

10. Visibilité et supports promotionnels

10.1 Publications
10.2 Site web « sport »

Les comités prennent note des informations du secrétariat sur l'état des différentes publications en cours et de la présentation du nouveau site web « sport » qui a été lancé en octobre 2017.

11. Programme d'activités 2019

Les comités prennent note de la présentation du secrétariat sur les priorités proposées dans le cadre du projet de Programme d'activités 2019 de l'APES. Les commentaires, qui sont les bienvenus, sont examinés avant l'approbation de la version finale au titre du point 12.5 de l'ordre du jour.

Mardi 15 mai : 9 heures-16 heures
Seconde partie de la réunion (suite)

---

12. Programme d'activités : 2018-2019
(Calendrier des activités 2018)

Le secrétariat fait le point sur le programme d'activités 2018 tel qu'il figure dans le document EPAS(2017)33rev1. Aucun point d'ordre général n'est soulevé par le Comité de direction ou par le Comité consultatif.

12.1 PILIER 1 : SPORT ETHIQUE

a) Lutte contre la corruption dans le sport / Promotion de la bonne gouvernance

i. Partenariat international contre la corruption dans le sport (IPACS)
Les comités prennent note des informations fournies par le secrétariat sur l'établissement du partenariat et sur le rôle de l'APES dans ses différents organes. Le secrétariat souligne en particulier qu'il est important que le partenariat intègre et représente de façon équilibrée ses membres dans le cadre de ses activités ; il ajoute que l'organisation d'une réunion plénière permettrait d'associer un plus grand nombre de parties prenantes.

La représentante de l'APCE met l'accent sur l'importance de l'intégration et elle recommande que l'APCE prenne part aux activités du partenariat. Elle précise que l'APCE a l'intention de créer une alliance interparlementaire contre la corruption dans le sport. D'autres délégations soulignent que l'intégration est cruciale et recommandent de ne pas oublier le mouvement sportif national.

Le secrétariat fait remarquer que le Conseil de l'Europe est membre du partenariat et que l'APCE pourrait faire partie de sa délégation, tout comme n'importe quel autre organe compétent. Le mouvement sportif national est déjà représenté au sein du partenariat par l'intermédiaire de l'Association des Comités nationaux olympiques. Le secrétariat prend note des commentaires et consultera les autres membres du partenariat au sujet de l'organisation d'une réunion plénière.

ii. Plan d'action de Kazan – Groupe de contact européen
Les comités prennent note des informations communiquées par le secrétariat sur la mise en œuvre du Plan d'action de Kazan et sur le rôle du Conseil de l'Europe en tant que coordinateur du groupe de travail 3, qui sera chargé d'élaborer les lignes directrices sur l'unification et le développement de normes internationales dans le domaine de l'intégrité du sport. Les comités notent que la première réunion du groupe de travail s'est tenue le 25 avril et a réuni 65 participants.

iii. Projet de recommandation du Comité des Ministres
Le secrétariat se réfère au document EPAS(2017)26rev1 et discute du projet de recommandation avec les délégations. À la suite des propositions de la délégation luxembourgeoise, le Comité de direction soutient la procédure proposée pour l'adoption finale par le Comité des Ministres.

DÉCISION : le Comité de direction approuve les étapes suivantes de la procédure (consultation des États non-membres par écrit, avis juridique de la DLAPIL et soumission au Comité des Ministres).

iv. Rapports de l'Assemblée parlementaire
Les comités s'entretiennent avec Anne Brasseur à la suite de sa présentation sur les deux derniers rapports de l'APCE relatifs au sport. Mme Brasseur appelle les membres du Comité de direction à soutenir les ratifications de la Convention de Macolin.

Le Comité de direction et le Comité consultatif félicitent Mme Brasseur pour son rapport.

v. Analyse d'une sélection d'affaires de corruption dans le secteur privé, lancée par le GRECO
Les comités prennent note de la présentation succincte que Gianluca Esposito, secrétaire exécutif du GRECO, fait de l'analyse susmentionnée, dans laquelle il souligne les difficultés liées au secteur du sport (par exemple, la difficulté de prouver la notion de manquement) et le fait que les législations diffèrent d'un pays à l'autre.

vi. Observateur de la Gouvernance du Sport II
Les comités prennent note de la brève présentation de Jens Sejer Anderson (Play the Game) dans laquelle il explique succinctement les objectifs du projet de suivi Observateur de la Gouvernance du Sport II (SGO II), qui incite les organisations sportives nationales à relever la qualité de leurs pratiques de gouvernance.

vii. Base de données sur les cas présumés de corruption dans le sport (DACCS)
Les comités prennent note des informations communiquées par le secrétariat, qui développe actuellement le logiciel qui lui permettra de mieux identifier et répertorier les cas de corruption dans le sport en extrayant des informations pertinentes de la base de données (DACCS) et en les transférant dans une base de données Excel.

b) Sport et droits de l'homme

i. Plate-forme des grands événements sportifs pour les droits de l'homme (MSE platform) et son évolution en vue de devenir un centre pour le sport et les droits de l'homme
Les comités prennent note de la brève intervention de Guido Battaglia, Institut pour l'entreprise et les droits de l'homme, sur le plan stratégique en cours d'élaboration.

Le Comité de direction souhaite être régulièrement informé des avancées liées au centre, car les droits de l'homme sont un thème transversal au sein du Conseil de l'Europe. Il est aussi d'avis que d'autres services du Conseil, en plus de l'APES, devraient être associés.

12.2 PILIER 2 : SPORT INCLUSIF

a) La promotion de la diversité et la lutte contre la discrimination

i. Thème prioritaire en 2019
Les comités prennent note des évaluations d'impact portant sur les deux sujets et les discussions montrent que le Comité de direction est majoritairement en faveur de l'option 1 sur l'égalité entre les femmes et les hommes et la campagne #metoo.

b) Combattre le discours de haine dans le sport

i. Atelier à Sarajevo, 21-22 novembre 2017
Le secrétariat rend compte oralement de l'atelier constructif auquel ont participé des experts des pouvoirs publics et des organisations sportives de la région des Balkans occidentaux, qui ont déclaré souhaiter participer à des manifestations de suivi similaires.

Les comités félicitent l'APES et la Bosnie-Herzégovine, pays hôte, pour l'organisation de cet important atelier.

c) Les migrants et leur intégration par le sport

i. Plate-forme interactive

Le secrétariat présente la plate-forme interactive qui a été créée pour donner suite à la Conférence annuelle de l'APES sur le sport et les migrants, qui s'est tenue en 2016, à Vienne. La plateforme rassemble aujourd'hui une quarantaine de projets de toute l'Europe qui vise à intégrer les migrants dans les sociétés européennes par le sport.

Les comités notent que le secrétariat espère organiser un événement en 2018 auquel tous les responsables des projets seraient invités afin de partager des informations, des expériences et des bonnes pratiques dans ce domaine.

d) L'égalité femmes-hommes dans le sport

i. Nouveau projet joint UE/CdE « TOUS ENSEMBLE – Vers une parité des genres dans le sport » (1er mars 2018 - 31 octobre 2019)

Les comités prennent note du bref exposé de Clotilde Talleu, responsable du projet « TOUS ENSEMBLE », sur les objectifs et le contenu de ce nouveau projet joint.

12.3 PILIER 3: SPORT SUR

a) Arts martiaux et pratiques de combat

i. Projet de recommandation du Comité des Ministres

Les comités prennent note des explications du secrétariat sur les révisions qui ont été apportées au texte à la suite des discussions tenues à Eindhoven.

L'expert luxembourgeois exprime des doutes quant à la clarté du titre en anglais qui fait référence au mot « *extreme* » et met en évidence une divergence sur ce point entre les versions anglaise et française. Il considère aussi que les liens avec le crime organisé et le lancement d'une étude sur le sujet ne sont pas clairs.

DÉCISION : le Comité de direction approuve les étapes suivantes de la procédure (consultation écrite des États non-membres, avis juridique de la DLAPIL et soumission au Comité des Ministres) qui auront lieu dès que des consultations bilatérales entre le Luxembourg et le secrétariat auront été organisées et que le libellé du projet de recommandation aura fait l'objet d'un consensus.

b) Inclusion et protection des enfants dans le sport

i. Suivi du projet PSS+ et présentation de l'initiative « Start to talk »

Les comités prennent note de l'intervention d'Elda Moreno, chef du Service des droits des enfants et des valeurs du sport, sur l'initiative « Start to talk » (Briser le silence), dans laquelle elle souligne que l'initiative vise à développer des outils à l'usage de toutes les parties prenantes.

Elle indique qu'au vu des réactions positives qu'a suscitées la vidéo, le secrétariat a reçu un très grand nombre de manifestations d'intérêt, d'où le lancement d'un appel à contributions volontaires pour aider au financement de l'initiative.

Les délégations se montrent prêtes à coopérer, y compris l'UEFA qui est attachée à ce sujet particulier, et l'APCE qui a l'intention d'organiser une manifestation parallèle sur l'initiative à l'intention de ses membres.

DÉCISION : le Comité de direction demande au secrétariat d'envoyer une circulaire contenant tous les détails sur les modalités de participation des États.

12.4 ACTIVITES COUVRANT LES TROIS PILIERS

a) Sport pour tous

i. Charte européenne du sport et son éventuelle révision

Le président du Comité de direction rappelle aux délégations que la Charte européenne du sport sert de base à l'organisation de visites d'évaluation et aux recommandations qui découlent de ces dernières. Il indique qu'un appel a été lancé en faveur de la révision de la Charte, de son amélioration, voire de sa transformation complète en une convention.

Le président du Comité consultatif rappelle les raisons pour lesquelles le comité souhaite une refonte de la Charte qui est dépassée et n'aborde pas, par exemple, les sujets plus actuels liés à l'ère du numérique ni les questions relatives aux installations sportives, à l'urbanisme, aux pratiques criminelles ou à l'intégrité. Il suggère de commencer par un processus ouvert, en s'alignant éventuellement sur d'autres documents de référence comme les objectifs de développement durable, le Plan d'action de Kazan, le Livre blanc de l'UE, etc.

La plupart des délégations s'accordent pour dire que la Charte doit être modifiée, mais qu'il ne faut pas le faire à la hâte. Toute décision doit être précédée d'une évaluation ou d'une étude de faisabilité.

DÉCISION : le Comité de direction demande au secrétariat de faire référence à une éventuelle étude de faisabilité dans l'un des projets de résolutions qui sera soumis à l'adoption de la Conférence des ministres, et recommande que le Bureau continue d'en discuter et de suivre les développements concernant le champ d'application et le calendrier possibles.

ii. Projet de l'UEFA GROW SROI : mesurer le retour social sur investissement des programmes de football de base

Les comités prennent note de la présentation de Liam McGroarty, responsable du développement des affaires à l'UEFA, et échangent avec lui sur ce sujet.

12.5 PRIORITES DU PROGRAMME D'ACTIVITES 2019

Programme d'activités 2019

DÉCISION : le Comité de direction adopte la liste des activités et le projet de budget 2019, tels qu'ils sont présentés au titre du point 11 de l'ordre du jour.
Le Comité de direction délègue à son Bureau la responsabilité d'éventuelles décisions concernant le suivi, la mise en œuvre et la mise à jour du programme d'activités.

13. Questions diverses

Néant.

14. Date et lieu de la prochaine réunion

DÉCISION : le Comité de direction demande au secrétariat de trouver une date appropriée pour la prochaine réunion conjointe en 2019 et d'envoyer ensuite le plus vite possible un message à toutes les délégations pour qu'elles retiennent la date.

Annexe I

List of participants / Liste des participants

CHAIR / PRESIDENCE

Mr Zoran VEROVNIK
Secretary for International Relations
Ministry of Education, Science and Sport
Masarykova 16
1000 Ljubljana
Tel : +386 31 308 122
zoran.verovnik@gmail.com

GOVERNING BOARD / COMITE DE DIRECTION

AUSTRIA / AUTRICHE

Mr Claus FARNBERGER
Deputy Head of division, Senior adviser
Ministry of Sports

AZERBAIJAN/AZERBAÏDJAN

Mr Namig NOVRUZOV
Head of the International Relations Department
Ministry of Youth and Sport

BELARUS / BELARUS
Mr Andrei SUKHORENKO
Représentant du Bélarus auprès du Conseil de l'Europe

BELGIUM / BELGIQUE

Mr François TRICARICO
Attaché
Fédération Wallonie-Bruxelles

Mr Simon PLASSCHAERT
Attaché Sport

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE

Mr Michel ALFIREVIC
Advisor to the Permanent Representative
Permanent Representation of Bosnia and Herzegovina to the Council of Europe

BULGARIA / BULGARIE

Ms Denitsa PANCHEVA
State Expert
Ministry of Youth and Sports
Sport for High Achievements Directorate

CROATIA / CROATIE

Ms Marija CRNKOVIC
Head of Department for International Cooperation and EU funds
Central State Office for Sport

CYPRUS / CHYPRE
Dr Mary CHARALAMBOUS – PAPAMILTIADES
Director General
Cyprus Sport Organisation

ESTONIA / ESTONIE

Mr Margus KLAAN
Adviser of sport department
Estonian Ministry of Culture

FINLAND / FINLANDE

Ms Satu HEIKKINEN
Senior Advisor
Ministry of Education and Culture

FRANCE

Ms Madeleine DELAPERRIERE
Cheffe du Bureau des relations internationales, affaires européennes et grands événements sportifs internationaux
Ministères des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

GEORGIA / GEORGIE

Ms Manana KAVTARADZE
Deputy Head of International Relations and European Integration Department
Ministry of Culture and Sport

GREECE / GRECE

Mr Ioulios SYNADINOS
Secretary General of Sports

Mr Georgios KALOUDIS
Senior Executive Advisor of the Secretary General of Sports

ICELAND / ISLANDE

Mr Oskar Pór ÁRMANNSSON
Senior Adviser
Ministry of Education, Science and Culture

ISRAEL

Mr Yoav RAM
Israel Sport Authority
Ministry of Culture and Sport

LIECHTENSTEIN

Mr Daniel OSPELT
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Permanent Representative

LITHUANIA / LITUANIE

Mr Edis URBANAVIČIUS
Director General
Department of Physical Education and Sports

LUXEMBOURG

Mr Alexandre HUSTING
Advisor
Sport Ministry of Luxembourg

MALTA / MALTE

Dr Karen ZAMMIT SOUTHERNWOOD
Director - Regulatory Affairs Directorate
SportMalta

MONACO

Ms Catherine FARNETI
Chef de Section
Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports

Mr Michael LANDAU
Documentaliste
Direction de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports

NETHERLANDS / PAYS-BAS

Mr Martijn VAN PEER
Policy Officer
Directorate of Sport
Ministry of Health, Welfare and Sport

NORWAY / NORVEGE

Mr Trond GLASSER
Senior Adviser
Department of Civil Society and Sports
Ministry of Culture

POLAND / POLOGNE

Ms Anna ZDUNEK
Main Expert
Department of Strategy and International Co-operation
Ministry of Sport and Tourism

RUSSIAN FEDERATION / FEDERATION DE RUSSIE

Mr Alexey MOROZOV
Vice-chair of EPAS Governing Board
Head of elite sport Department
Ministry of Sport

Ms Marina SEDUGINA
Elite sport Department
Ministry of Sport

SERBIA / SERBIE

Mr Darko UDOVIČIĆ
Acting Assistant Minister for Sports
Ministry of Youth and Sport

Ms Ana SAMARDŽIĆ
Ministry of Youth and Sport

SLOVENIA / SLOVENIE

Mr Zoran VEROVNIK
Secretary for International Relations
Ministry of Education, Science and Sport

SWITZERLAND / SUISSE
Mr Pascal CHATELAIN
Chef des affaires internationales
Office fédéral du sport

CONSULTATIVE COMMITTEE / COMITE CONSULTATIF

PLAY THE GAME
Mr Jens Sejer ANDERSEN
International Director
Danish Institute for Sport Studies

European Athlete as Student (EAS)
Ms Laura CAPRANICA
President

European Gay & Lesbian Sport Federation (EGLSF)
Ms Annette WACHTER
Co-president

ENGSO
Mr Carlos CARDOSO
President

Ms Nataša JANKOVIĆ
Olympic Values Promotion Manager
Olympic Committee of Serbia

European University Sports Association (EUSA)
Mr Matjaz PECOVNIK
Secretary General

International Center for Sport Security (ICSS EUROPE)
Mr Diogo GUIA (also representing Save the Dream)
Director - Sports Public Policy

International Council of Sport Science and Physical Education (ICSSPE)
Mr Detlef DUMON
Executive Director

International School Sport Federation (ISF)
Mr Kole GJELOSHAJ

Peace and Sport
Ms Pauline JOHANET
Public Relations Officer

Ms Chloé KLUGHERTZ
Intern in charge of relations with governments and international organisations

Sports Rights Owners Coalition (SROC)
Mr Mark LICHTENHEIN
Chairman

TAFISA EUROPE
Mr Patrik PEROŠA

UEFA
Mr Valerio GIOVANNINI
Public Affairs & Eu Projects Coordinator

APOLOGISED / EXCUSÉS

Ms Elvira BAZE - Albania

Mr Vladimir VOJVODIĆ - Montenegro

Ms Krisztina BERTÁNÉ GÖNTÉR - Hungary

Mr Maxime LEBLANC - Sport and Citizenship

Mr Jan COOLEN - International School Sport Federation (ISF)

Ms Martha Jo BRAYCICH - Special Olympics Europe Eurasia

Mr Jacob SCHOUENBORG - International Sport and Culture Association (ISCA)

Ms Paulina TOMCZYK - EU Athletes

SPEAKERS / INTERVENANTS

Ms Anne BRASSEUR
Députée
Chambre des Députés
Luxembourg

Mr Guido BATTAGLIA
Institute for Human Rights and Business

Mr Liam MCGROARTY
Business Development Manager
UEFA

Ms Elda MORENO
Head of the Children's Rights and Sport Values Department

Mr Gianluca ESPOSITO
GRECO Executive Secretary

EPAS SECRETARIAT / SECRETARIAT DE L'APES

DIRECTORATE OF HUMAN DIGNITY AND EQUALITY
DIRECTION DE LA DIGNITE HUMAINE ET DE L'EGALITE
Agora building, 1 quai Jacoutot, F-67000 Strasbourg

Mr Stanislas FROSSARD
EPAS Executive Secretary

Mr Michael TRINKER
Project Manager

Ms Clotilde TALLEU
Project Manager of "ALL IN"

Ms Heather STEWART
Administrative Assistant

Ms Caroline LARGHI
Assistant

Ms Helena ORSULIC
Assistant

Secretariat of the Parliamentary Assembly / Secrétariat de l'Assemblée parlementaire

Mr Roberto FASINO
Head of the Secretariat of the Committee on Culture, Science, Education and Media

Ms Ivi-Triin ODRATS
Secretary to the Sub-Committee on Education, Youth and Sport of the Committee on Culture, Science, Education and Media

INTERPRETERS / INTERPRETES

Ms Katia DISTEFANO
Mr Michael HILL
Mr Luke TILDEN

Annexe II – Ordre du jour

12ème réunion du Comité de direction de l'APES (réunion conjointe avec le Comité consultatif de l'APES)

Strasbourg, les 14 et 15 mai 2018
Palais de l'Europe, salle 5

14 mai[1] : 10h00 – 12h30 ; 14h00 – 18h00
15 mai : 09h00 – 12h30 ; 14h00 – 16h00

Langues de travail : français et anglais

Projet d'ordre du jour annoté

[1] De 9h00 à 9h45, le secrétariat propose une séance d'information aux délégués participant à une réunion de l'APES pour la première fois afin de leur présenter les méthodes de travail de l'APES et de leur distribuer des documents d'informations utiles. Cette réunion se déroulera en anglais, dans la salle de réunion 8 (Palais de l'Europe, 2e étage).

Lundi 14 mai (10h00 - 12h30)
Première partie de la réunion (*à huis clos*)

1.	**Ouverture de la réunion** La réunion sera ouverte par M. Zoran Verovnik, Président du Comité de direction.	
2.	**Adoption de l'ordre du jour** Action : Le comité est invité à adopter l'ordre de jour et ses éventuels amendements.	EPAS(2018)15
3.	**Informations sur l'adhésion de nouveaux membres à l'APES** - Comité de direction - Comité consultatif Action : Le comité est invité à prendre note des informations fournies par le secrétariat.	
4.	**Questions statutaires** **4.1 Questions relatives à la composition du Comité consultatif** a. Renouvellements d'adhésion Action : Le comité est invité à prendre note des demandes de renouvellement des organisations dont les adhésions expireront en 2018 (ENGSO, UEFA, TAFISA Europe, EGLSF, Peace and Sport et Rugby Europe) et, le cas échéant, à approuver ces renouvellements. **4.2 Préparation de la prochaine réunion du Comité statutaire (septembre 2018)** a. Budget 2017 - reliquat b. Compte spécial Action : Le comité est invité à prendre note du reliquat de l'exercice 2017; il est également invité à décider de transférer des fonds du budget ordinaire 2018 de l'APES vers l'article général du compte spécial .	EPAS(2018)6rev EPAS(2018)INF16 EPAS(2018)29
5.	**Élections** - Bureau du Comité de direction (Régions 1 et 4) Action : Le comité est invité à procéder aux élections.	EPAS(2012)31rev1 EPAS(2018)INF15

6.	**Visites d'évaluation (récentes et prévues)** i. Norvège ii. Géorgie iii. Islande Action : Le comité est invité à prendre note des informations fournies par le secrétariat sur l'état d'avancement de ces visites.	
7.	**Partenariats** i. Protocoles d'accord (UEFA, FIFA) Action : Le comité est invité à prendre note des informations fournies par le secrétariat sur l'état d'avancement de ces protocoles. ii. Projet MESGO Action : Le comité est invité à prendre note des informations fournies sur ce programme.	

(Pause déjeuner 12h30 - 14h00)

Lundi 14 mai: 14h00 - 18h00
Seconde partie de la réunion (avec le Comité consultatif)

8.	**Rapports et actualités** **8.1 Rapport oral par Jens Sejer Andersen, Président du Comité consultatif, sur les résultats de la réunion plénière qui s'est tenue le matin** Action : Le comité de direction est invité à prendre note du rapport oral. **8.2 Liste de décisions des réunions suivantes :** • Réunion plénière du Comité consultatif, Limassol, le 9 mai 2017 • Réunion conjointe du Comité de direction et du Comité consultatif de l'APES, Limassol, les 9 et 10 mai 2017 • Conclusions du 10ème anniversaire de l'APES – conférence annuelle « Travailler ensemble pour construire et consolider la démocratie, la tolérance et l'inclusion », Limassol, le 11 mai 2017 • Bureau du comité de direction, Paris, le 29 septembre 2017 • Table-ronde sur la cartographie nationale des infrastructures sportives, Paris, le 2 octobre 2017 • Bureau du comité de direction, Vienne, les 25 et 26 janvier 2018 • Bureau du comité de direction, Paris, le 27 mars 2018 Action : Les comités sont invités à prendre note des rapports. **8.3 Actualités du Conseil de l'Europe** - États membres	EPAS(2017)34 EPAS(2017)39 EPAS(2017)36 EPAS(2017)56 EPAS(2017)52 EPAS(2018)05 EPAS(2018)20

	- Comité des Ministres / Assemblée parlementaire - Autres organes du Conseil de l'Europe - Conventions du Sport - Secrétariat Action : Les comités sont invités à prendre note de la mise à jour orale faite par le secrétariat sur les derniers développements au sein du Conseil de l'Europe.	
9.	**Conférences des Ministres responsables du Sport** **9.1 Suivi de la 14ème Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables du Sport, Budapest, le 29 novembre 2016** Action : Les comités sont invités à prendre note des mises à jour des actions de mise en œuvre des résolutions. **9.2 15ème Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables du Sport, Tbilissi, Géorgie, le 16 octobre 2018** a) Programme des 3 jours de réunion (les 15, 16 et 17 octobre) b) Projets de résolutions c) Calendrier de préparation d) Aspects organisationnels Action : Les comités sont invités à faire des commentaires sur les projets de résolutions ; le Comité de direction est invité à approuver la transmission des projets de résolutions au GR-C pour sa réunion le 12 septembre 2018. **9.3 Événement informel de réseautage ministériel (à l'occasion de la Coupe du Monde de la FIFA, Moscou, le 14 juin 2018)** a) Programme et format de la conférence b) Thème principal : à confirmer c) Aspects organisationnels Action : Le Comité de direction est invité à confirmer l'événement tel que modifié selon le programme mis à jour.	EPAS(2016)56rev4 MSL15(2018)INF01rev MSL15(2018)01rev MSL15(2018)04 MSL15(2018)05 EPAS(2017)59rev1 EPAS(2018)09rev1 EPAS(2017)60
10.	**Visibilité** **10.1 Publications** **10.2 Site web "sport"**	EPAS(2018)11rev
11.	**Programme d'activités 2019** Présentation par le secrétariat des priorités proposées dans le cadre du projet de programme d'activités pour 2019 Action : Les comités sont invités à prendre note de la présentation et à discuter des priorités de l'APES en 2019.	EPAS(2018)33projet

(Fin de la journée)

Mardi 15 mai: 09h00 - 16h00
Seconde partie de la réunion (suite)

12.	**Programme d'activités : 2018-2019** **(Calendrier des activités 2018)**	EPAS(2017)33rev1
	12.1 PILIER 1 : SPORT ÉTHIQUE	
	a) Lutte contre la corruption dans le sport / Promotion de la bonne gouvernance i. Partenariat IPACS ii. Plan d'action de Kazan – Groupe de contact européen Action : Les comités sont invités à prendre note de la présentation faite par le secrétariat. iii. Projet de Recommandation du Comité des Ministres Action : Les comités sont invités à donner leur avis sur cette version révisée, et à approuver la suite de la procédure (consultation écrite auprès des pays non-membres, et adoption finale par le Comité de direction par procédure écrite). iv. Rapports de l'Assemblée parlementaire : • Échange de vues avec Anne Brasseur v. Analyse d'une sélection d'affaires de corruption dans le secteur privé, lancée par le GRECO • Présentation de Gianluca Esposito, Secrétaire exécutif du GRECO vi. Observateur de la Gouvernance du Sport II vii. Base de données sur les cas de corruption alléguée dans le sport (DACCS) Action : Les comités sont invités à prendre note des présentations. ***b) Sport et droits de l'homme*** i. Plate-forme des grands événements sportifs pour les droits de l'homme (MSE platform) et son développement vers un centre pour le sport et les droits de l'homme • Brève présentation par Guido Battaglia, Institut pour l'entreprise et les droits de l'homme Action : Les comités sont invités à décider du rôle éventuel de l'APES et de ses états membres au sein de ce centre.	EPAS(2017)26rev1 Résolution 2200 Résolution 2199 Recommandation 2120 Greco-Inf(2017)2
	12.2 PILIER 2 : SPORT INCLUSIF	
	a) La promotion de la diversité et la lutte contre la discrimination i. Thème prioritaire en 2019 :	

	Option 1 : l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes (en mettant l'accent sur la dimension de la violence et sur le lien avec la campagne #metoo) ; Option 2 : la protection des personnes dans les quartiers défavorisés Action : Les comités sont invités à prendre note des documents d'évaluation des répercussions fournis pour les deux thèmes, et à décider du thème prioritaire en 2019. ***b) Combattre le discours de haine dans le sport*** i. Atelier à Sarajevo, les 21-22 novembre 2017 ***c) Les migrants et leur intégration par le sport*** i. Plate-forme interactive ***c) L'égalité femmes-hommes dans le sport*** i. Nouveau projet joint UE/CoE « TOUS ENSEMBLE - Vers une parité des genres dans le sport » (1 mars 2018 – 30 octobre 2019) • Résumé de Clotilde Talleu, responsable du projet Action : Les comités sont invités à prendre note des mises à jour orales faites par le secrétariat.	EPAS(2018)27 EPAS(2018)28 EPAS(2017)61 ALLIN(2018)1
	12.3 PILIER 3: SPORT SÛR	
	a) Arts martiaux et pratiques de combat i. Projet de Recommandation du Comité des Ministres Action : Les comités sont invités à donner leur avis sur cette version révisée, et à approuver la suite de la procédure (consultation écrite auprès des pays non-membres, et adoption finale par le Comité de direction par procédure écrite). ***b) Inclusion et protection des enfants dans le sport*** i. Suivi du projet PSS+ et présentation de l'action « Start to talk » (*Briser le silence*) • Résumé par Elda Moreno, Chef du Service des droits des enfants et des valeurs du sport Action : Les experts sont invités à prendre note de cette initiative, et à exprimer individuellement leur intérêt pour le développement d'une activité dans ce domaine.	EPAS(2017)41rev2
	12.4 ACTIVITÉS COUVRANT LES TROIS PILIERS	
	a) Sport pour tous i. Charte européenne du sport, et son éventuelle révision	Recommandation N° R (92) 13rev

	Action : Les comités sont invités à prendre note de l'introduction faite par le président du Comité consultatif, et à débattre sur la question d'une éventuelle révision de la CES. ii. Projet de l'UEFA GROW SROI : mesurer le retour social sur investissement des programmes de football de base. • Résumé par Liam McGroarty, Responsable du développement des affaires, UEFA Action : Les comités sont invités à prendre note de la présentation.	
	12.5 PRIORITÉS DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2019	
	Action : Le Comité de direction est invité à adopter la liste des activités et le projet du budget 2019, suite aux modifications apportées lors de la discussion au point 11 de l'ordre du jour. Il est également invité à déléguer la responsabilité du suivi, de sa mise en œuvre et de sa mise à jour au Bureau.	EPAS(2018)33
13.	**Divers**	
14.	**Date et lieu de la prochaine réunion** Action : Les comités sont invités à décider de la date de la prochaine réunion conjointe (proposition du secrétariat : juin 2019.	